



RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi



COMMISSION ÉLECTORALE
NATIONALE AUTONOME
(CENA)

COMMUNIQUÉ DE LA CENA

N° 001/07012022

La Constitution de la République proclame, entre autres, « **la volonté du Sénégal d'être un État moderne qui fonctionne selon le jeu loyal et équitable entre une majorité qui gouverne et une opposition démocratique, et un État qui reconnaît cette opposition comme un pilier fondamental de la démocratie et un rouage indispensable au bon fonctionnement du mécanisme démocratique.** »

Partant de cette volonté clairement affirmée dans le préambule de la charte fondamentale, la Commission électorale nationale autonome (CENA) appelle l'ensemble des citoyens sénégalais, en particulier les responsables et militants politiques, ainsi que tous les candidats indépendants ou membres d'organisations de la société civile, à privilégier la saine compétition, celle marquée du sceau de la tolérance, de la non-violence physique et verbale et du sens de la mesure.

A la veille du démarrage, le samedi 8 janvier 2022, de la campagne électorale en vue des élections départementales et municipales du 23 courant, il a été rapporté la survenue, ici et là, de violents incidents entre rivaux politiques, entraînant des blessés, dont certains grièvement touchés. Ont aussi fusé et continuent d'être enregistrées des invectives, attaques, contre-attaques, accusations et contre-accusations constituant un terreau favorisant de nouvelles violences.

La CENA déplore vivement une telle situation et lance un vibrant appel au calme. En particulier, elle incite les uns et les autres à s'armer de cet esprit démocratique et républicain considéré comme un code moral en ce sens qu'il s'agit d'un système de mœurs, de vertus, de scrupules, de sens civique, ainsi que de respect de l'adversaire.

Consciente que les violences sous toutes leurs formes, qu'elles soient préélectorales, électorales ou postélectorales, constituent des handicaps lourds pour le développement tout en ternissant notablement l'image du pays dans lequel elles s'exercent, la CENA invite les responsables et formations politiques à sensibiliser et à conscientiser leurs militants, partisans et sympathisants à la nécessité d'une pacification totale et immédiate du paysage politique national afin que tous les électeurs puissent exercer leur droit de vote dans la paix et la transparence.

Pour sa part, la CENA s'engage, comme à l'accoutumée et conformément aux dispositions pertinentes du Code électoral, à faire « **respecter la loi électorale de manière à assurer la régularité, la transparence, la sincérité des scrutins en garantissant aux électeurs, ainsi qu'aux candidats en présence, le libre exercice de leurs droits.** »

Fait à Dakar le 7 janvier 2022

